

Armes nucléaires

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Aux termes du paragraphe 13(5) du Règlement, le vote inscrit est reporté à 18 heures le lundi 14 décembre.

Je crois savoir qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 14 heures.

Des voix: D'accord.

l'essai, la construction et le transport d'armes nucléaires et des équipements connexes au Canada, ainsi que l'exportation de biens et de matériaux servant à la construction et au déploiement d'armes nucléaires et, de plus, le gouvernement devrait encourager les villes, les provinces et les états du monde entier à prendre des mesures semblables.

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. le vice-président: Le vote porte sur la motion de M. Young. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Aux termes du paragraphe 13(5) du Règlement, le vote inscrit est reporté à 18 heures le lundi 14 décembre 1987.

Comme il est 12 h 56, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi.

(La séance est levée à 12 h 56.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES-- MOTIONS

[Traduction]

LES ARMES NUCLÉAIRES

L'OPPORTUNITÉ DE DÉCLARER LE CANADA ZONE DÉNUCLÉARISÉE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 29 octobre, de la motion de M. Young:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de déclarer le Canada zone dénucléarisée, en interdisant le déploiement,